

C.G.V.

Article 1 : Application

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services passées à la société Tête de clou, entreprise individuelle sous le statut de micro-entreprise établie au 8 rue Saint Michel 67720 Weyersheim, mail contact@tetedecrou.fr, téléphone 06.34.54.78.54, Siret n° 913 180 808 00010 et représentée par Franck HODIESNE. Toute commande implique, pour devenir ferme et définitive, l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées. Aucune condition particulière ou générale d'achat ne peut, sauf accord express et écrit des deux parties, prévaloir sur les présentes CGV.

Article 2 : Prestations

La société Tête de clou propose des prestations de services ponctuelles ou régulières aux entreprises et aux particuliers. La société Tête de clou propose des prestations de bricolage, décoration et jardinage.

Article 3 : Engagement

La société Tête de clou engage ses compétences et son professionnalisme à la bonne réalisation des travaux qui lui seront confiés, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le client lors de la commande. Tête de clou s'engage à respecter la confidentialité des ses clients que ce soit les données transmises ou les travaux réalisés. Toutefois, la responsabilité de Tête de clou ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par internet. Le client s'engage à mettre à la disposition de Tête de clou tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la mission définie. Tout retard ou omission de sa part pourra entraîner une révision de la date de livraison.

Article 4 : Lieux

Les prestations seront réalisées chez le client.

Article 5 : Devis et Commande

Toute demande de prestations faite à Tête de clou fera l'objet d'un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Toute commande est validée par l'acceptation du devis par le client avec signature, mention « bon pour accord » et acceptation des présentes conditions générales de vente. La société Tête de clou se réserve le droit de demander un acompte en fonction de la nature des travaux à réaliser ou du montant du devis. Toute demande complémentaire de la part du client fera l'objet d'un avenant. Le devis sera valable un mois à compter de sa date d'émission.

Article 6 : Tarifs

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande par le client. Les tarifs sont libellés en euros et ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293 B du CGI. Les tarifs sont révisibles au 1er janvier de chaque année, toutefois la

société Tête de clou s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans avis préalable. Toutefois, elle s'engage à facturer aux tarifs indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Des majorations seront appliquées comme suit :

- Déplacement (sauf pour devis) au-delà de 25 kilomètres autour du siège social de Tête de clou situé à Weyersheim
- Le dimanche ou jours fériés : +50%

Article 7 : Modalités de paiement et pénalités de retard

Le règlement des prestations devra être régularisé au plus tard à la date indiquée sur la facture. Le règlement peut être effectué par chèque, par virement ou en espèces. Aucun escompte ne sera appliqué.

En cas de défaut de paiement total ou partiel à la date d'échéance de la facture, l'acheteur doit verser à Tête de clou une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la date d'échéance.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Article 8 : Délai de rétractation

Un droit de rétractation sera accepté dans la limite de sept jours ouvrables suivant la date du devis signé, uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à ce délai de sept jours. Il ne sera alors facturé au Client aucun frais. Cependant, si un acompte a été versé, il ne lui sera pas restitué.

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation par le Client, quelle qu'en soit la cause, ce dernier s'engage à régler la totalité de la prestation déjà effectuée. L'annulation devra être confirmée par le Client à Tête de clou par écrit.

Article 9 : Délais de livraison

Les délais de livraison sont convenus entre Tête de clou et son client. Tête de clou s'engage à les respecter, toutefois, leur dépassement ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande ou à bénéficier de dommages et intérêts au profit du contractant. Tout dépassement de délais dû à des modifications demandées par le client en dehors de la prestation prévue sur le devis entraînera une facturation supplémentaire à la charge du client.

Article 10 : Cas de force majeure

La responsabilité de Tête de clou ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions

générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 11 : Confidentialité

Tête de clou s'engage à respecter la confidentialité tant des données transmises par le client, que des travaux réalisés. Toutefois, la responsabilité de Tête de clou ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par internet.

Article 12 : Loi informatique et liberté

Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client disposera d'un droit de rectification, de modification et de suppression des données qu'il aura communiquées à Tête de clou.

Article 13 : Juridiction compétente

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Lien vers la [plateforme européenne de règlement en ligne des litiges \(RLL\)](#).

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Strasbourg.